



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, 9 janvier 2025

9 fois sur 10 le cancer du col de l'utérus pourrait être évité : l'Institut national du cancer rappelle l'importance d'un dépistage régulier de 25 à 65 ans



Chaque année en France, plus de 3 100 cancers du col de l'utérus sont diagnostiqués et 770 femmes en décèdent¹. C'est même un des seuls cancers dont la survie à 5 ans se dégrade dans notre pays : de 66 % en 1990 à 63 % en 2015.

Ce cancer pourrait pourtant être évité 9 fois sur 10, grâce à un dépistage régulier. Proposé aux femmes de 25 à 65 ans, celui-ci permet en effet de repérer les lésions précancéreuses, ou un cancer à un stade précoce. Dans ce cas, les patientes bénéficieront de traitements moins lourds, avec moins de séquelles, et de meilleures chances de guérison. Associé à la vaccination contre les papillomavirus humains (recommandée dès 11 ans), ce dépistage peut éradiquer ce cancer.

Mais 40 %² des femmes concernées ne réalisent pas ou pas régulièrement cet examen. L'Institut national du cancer rappelle son importance pour leur santé.

Diagnostiquer un cancer du col de l'utérus à un stade précoce augmente les chances de guérison

L'objectif d'un dépistage régulier est de diagnostiquer, avant tout symptôme, des lésions précancéreuses ou des cancers à un stade précoce et d'augmenter ainsi les chances de guérison. Si des lésions précancéreuses sont détectées, elles seront surveillées (certaines lésions pouvant régresser spontanément) ou soignées avant l'apparition d'un cancer. Si un cancer est détecté, ce sera souvent à un stade plus précoce.

Dans ce cas, il pourra être traité avec des soins moins lourds permettant de limiter les séquelles de la maladie et des traitements, mais aussi de préserver davantage la fertilité. Lorsque des symptômes sont présents, la maladie est généralement à un stade plus avancé.

¹ Panorama des cancers en France, édition 2024, Institut national du cancer.

² Sur la période 2020-2022, 59,5 % des femmes concernées ont participé au dépistage organisé du cancer col de l'utérus. Source : Santé publique France.

Un dépistage régulier recommandé aux femmes de 25 à 65 ans

Le dépistage du cancer du col de l'utérus est recommandé aux femmes de 25 à 65 ans. Sur la période 2020 – 2022, le taux de participation s'élève à 59,5 %, en hausse de 1 point par rapport à la période triennale précédente. En pratique, l'examen consiste en un simple prélèvement au niveau du col de l'utérus dont l'analyse dépend de l'âge. Entre 25 et 29 ans, il vise à identifier au plus tôt des cellules anormales, entre 30 et 65 ans, c'est la présence du papillomavirus humain ou HPV qui est recherchée. Pour être efficace, le dépistage doit être réalisé régulièrement dans les intervalles recommandés : tous les 3 ans pour l'examen cytologique entre 25 et 29 ans, puis tous les 5 ans pour la recherche de virus entre 30 et 65 ans.

Invitation et prise en charge du dépistage

Les femmes n'ayant pas réalisé l'examen dans l'intervalle recommandé reçoivent de l'Assurance maladie une invitation à se faire dépister. Dans ce cas, l'analyse du test de dépistage est prise en charge à 100 % sans avance de frais. Cette disposition vise à faire profiter du dépistage les femmes les plus vulnérables ou les plus éloignées du système de santé, de la prévention et du dépistage.

Un accès facilité au dépistage pour favoriser la participation des femmes

L'examen peut être réalisé par un gynécologue, un médecin généraliste, une sage-femme, au sein d'un centre de santé, d'un centre mutualiste, d'un centre de planification ou dans les hôpitaux et, sur prescription médicale, dans certains laboratoires de biologie médicale.

L'Institut national du cancer propose sur leFaisMonDepistage.e-cancer.fr, site de référence des dépistages organisés des cancers, un accès direct aux plateformes de rendez-vous en ligne.

Informers les femmes sur les bénéfices du dépistage pour leur santé

C'est un objectif prioritaire pour l'Institut. Lequel met ainsi à disposition de nombreux outils et contenus pour faciliter l'accès à l'information et favoriser la participation au dépistage.

Plusieurs formats sont disponibles : un [dépliant d'information](#), une [bande dessinée basée sur la méthode Facile à lire et à comprendre \(FALC\)](#) pour les personnes en situation de handicap, des [chroniques sonores](#) enregistrées avec des experts de l'Institut national du cancer et des professionnels de santé, avec une version pour chaque département d'Outre-Mer en langue créole ([Guadeloupe](#), [Martinique](#), [Guyane](#), [Mayotte](#) et [La Réunion](#)) ainsi qu'une [vidéo d'animation](#).

Chiffres clés du cancer du col de l'utérus

- + de 3 100 nouveaux cas diagnostiqués en 2023 ;
- 770 femmes décèdent de la maladie chaque année ;
- 200 000 tests anormaux par an dont 32 000 lésions précancéreuses ou cancéreuses ;
- 55 ans : âge médian au diagnostic ;
- 63 % : taux de survie nette standardisée à 5 ans.

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

<https://www.e-cancer.fr/> ; X

CONTACTS PRESSE

Responsable des relations media
Lydia Dauzet
01 41 10 14 44

Chargée de relations presse
Juliette Urvoy
01 41 10 14 41

06 20 72 11 25 – presseinca@institutcancer.fr